

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, outil de gestion et de protection du milieu marin

webinaire Biosena : *"Gouvernance des espaces naturels protégés : le cas des espaces maritimes et littoraux"*

LES PARCS NATURELS MARINS



8 Parcs naturels marins en France

6 en métropole et 2 en outre-mer

Des aires marines protégées

Loi du 14 avril 2006

Des entités de
l'Office français de la biodiversité

Qu'est ce qu'un Parc naturel marin ?

Un outil de protection dédié à la mer

Des objectifs communs à tous les Parcs :

- la connaissance du milieu marin
- la préservation
- le développement durable des activités maritimes

Une gouvernance locale, le conseil de gestion

Un plan de gestion à 15 ans,
projet de territoire en mer



LE PARC NATUREL MARIN DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

- Décret de création : 15 avril 2015
- 7^{ème} Parc naturel marin
- Superficie : 6 500 km², 1 000 km de linéaire côtier
- Conseil de gestion : 70 membres

Pourquoi un parc naturel marin ?





Caractéristiques du Parc naturel marin

6 estuaires

Rencontre eau douce / eau salée

Les pertuis charentais

Des espaces côtiers originaux

Le large

Influence océanique

→ Un Parc naturel marin
à l'interface terre-mer



Les enjeux quantitatifs et qualitatifs de l'eau, une spécificité importante du Parc sous influence fluviale et bordant de vastes marais littoraux



Écosystèmes exceptionnels avec des habitats variés



De nombreuses espèces dépendantes des habitats



De multiples activités maritimes



LA GOUVERNANCE

La gouvernance

Le conseil de gestion
compte 70 membres

Personnalités qualifiées

Associations
environnementales

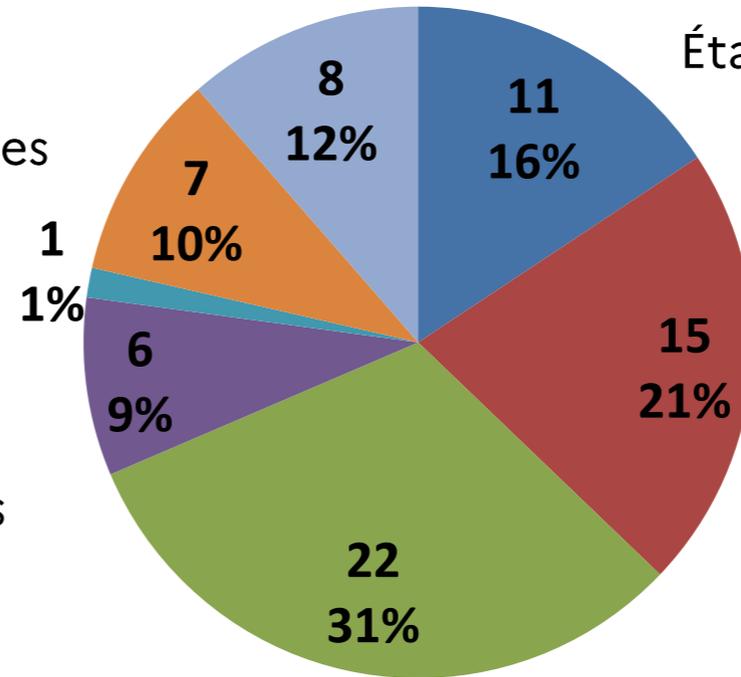
PNR

Usagers
de loisirs

Professionnels

État

Collectivités



Un principe de délégation

- Le conseil de gestion agit par **délégation** du **conseil d'administration** de l'Office français de la biodiversité
- La directrice agit par **délégation** du **directeur général** de l'Office français de la biodiversité



LES AVIS ÉMIS PAR LES PARCS NATURELS MARINS

Les avis

Des outils pour une meilleure prise
en compte des enjeux de préservation
de la mer dans les parcs naturels marins

Document d'explication et d'illustration
consacré aux avis des parcs naturels
marins, complémentaire aux textes
législatifs et réglementaires dont
les références sont rappelées
dans le présent document.

Le conseil de gestion est saisi sur les projets soumis à autorisation pouvant altérer le milieu marin

Projets « susceptibles d'avoir un effet notable sur le milieu marin »

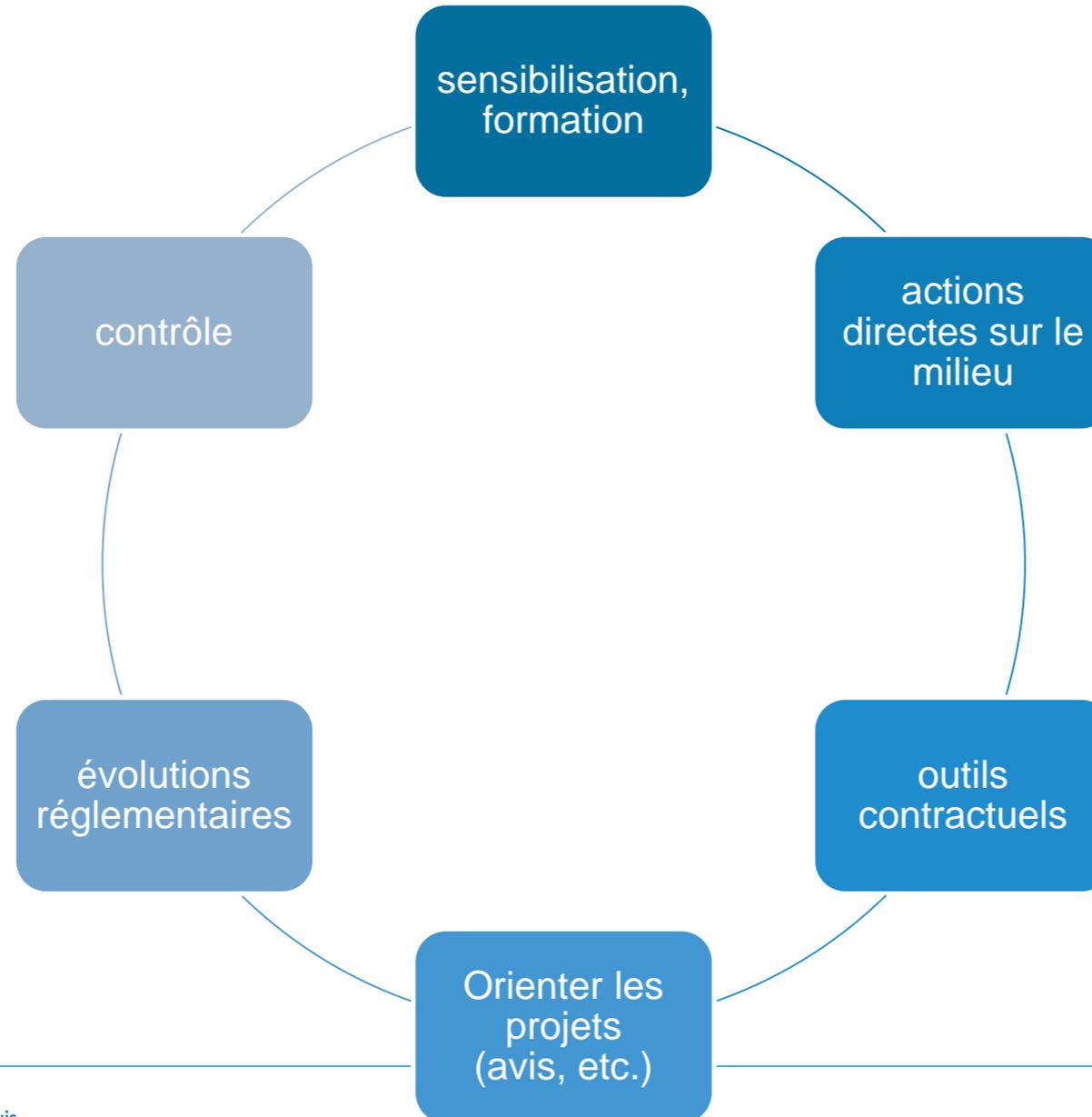
→ **avis conforme**, suivi obligatoirement par l'autorité compétente

Risque d'effet non notable

→ avis simple, consultatif (délégable au bureau)

RÔLES ET ACTIONS

Une panoplie de leviers d'actions

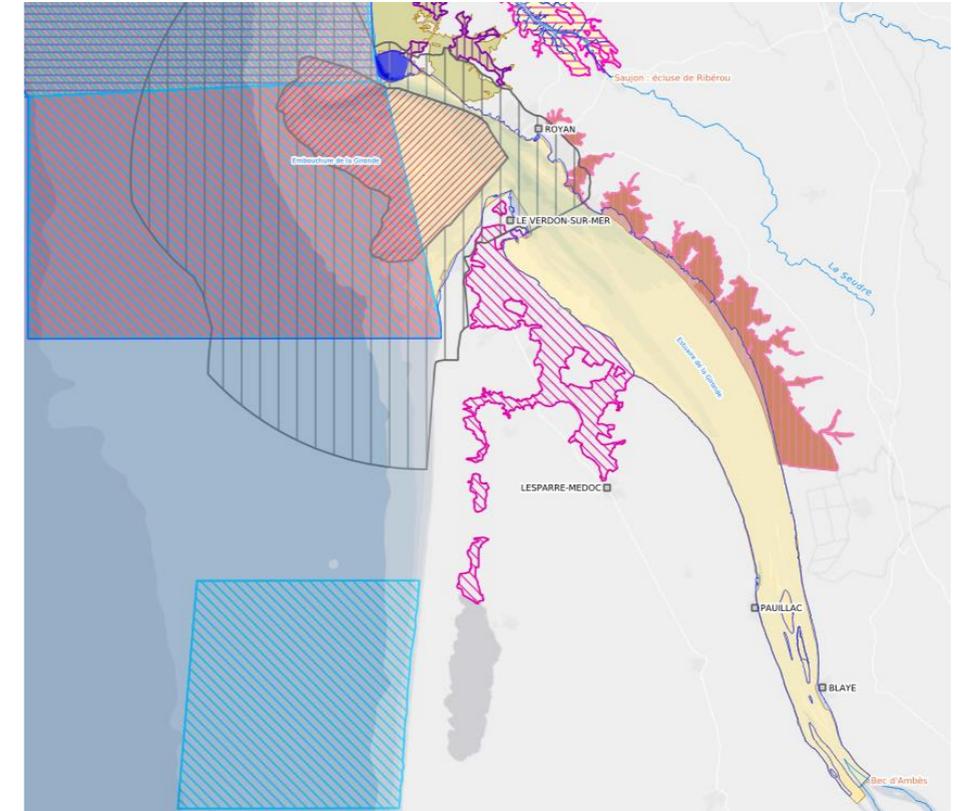


UN ESPACE DE GESTION INTÉGRÉ

Planification spatiale maritime
Directive cadre sur l'eau, Directive nitrates, ...
Stratégie nationale pour les aires protégées, ...
Stratégie plus locale

Aires marines protégées :

1. Parc naturel marin
2. Réserves naturelles nationales
3. Réseau Natura 2000 :
 1. Zone spéciale de conservation (directive habitats)
 2. Zone de protection spéciale – directive Oiseaux
4. Domaine public attribué au Conservatoire du littoral
5. Bien inscrit du phare de Cordouan et ses bancs au patrimoine culturel et naturel de l'Unesco
6. Arrêté de protection de biotope
7. Conventions internationales (Ramsar, OSPAR)



Site web : <https://parc-marin-gironde-pertuis.fr>



@parc.naturel.marin.gironde.pertuis

Le plan de gestion en ligne :
www.plan-gestion.parc-marin-gironde-pertuis.fr